



Commune de SAINT-JANS-CAPPEL

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 21 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 janvier à dix-huit heures, les membres formant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JANS-CAPPEL se sont réunis en la salle Maurice Flauw sous la présidence de Monsieur César STORET, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été faite le 15 janvier 2021, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19.

Présents : Mesdames et messieurs, César STORET, Thierry DEQUIDT, Anne DEHEM, Julien DEHEUNINCK, Hélène GRIMBERT, Frédéric VANDENBRIELE, Éric DUFOUR, Charles DUBOIS, Carole DEKERVEL, Béatrice POUCHELLE, Clotilde DELEPOUVE, Sandrine FRULEUX, Marie ALLEGRE.

Absents excusés : Bruno DUHAYON (pouvoir à Charles DUBOIS), Martine TERRIER (pouvoir à Béatrice POUCHELLE), Jean Christophe PIERREUSE (pouvoir à Frédéric VANDENBRIELE), Sébastien VARRASSE (pouvoir à Hélène GRIMBERT), Benoit DECROCK (pouvoir à César STORET), Manon ACKET (pouvoir à Sandrine FRULEUX).

Secrétaire de séance : Frédéric VANDENBRIELE.

BUDGET 2020 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-045 du 24 juin 2020 adoptant le budget primitif,

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-075 du 5 novembre 2020 adoptant la décision modificative n°1,

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-086 du 14 décembre 2020 adoptant la décision modificative n°2,

Considérant qu'un ajustement de crédits est nécessaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **ADOpte** la décision modificative n°3 présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	40,00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	40,00 €			
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		40,00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières		40,00 €		
Total	40,00 €	40,00 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

Fait et affiché le 22 janvier 2021

Le Maire,

César STORET